



COMMUNIQUE

Pour diffusion immédiate

Site d'enfouissement de Coventry : la MRC de Memphrémagog présente ses préoccupations lors d'une rencontre régionale

Magog, le 11 septembre 2018 – Soucieuse de partager ses préoccupations au sujet du site d'enfouissement de Coventry, au Vermont, la MRC de Memphrémagog a organisé une rencontre de concertation avec les représentants fédéraux régionaux, le 4 septembre dernier.

À l'origine des préoccupations, une demande d'autorisation présentée par New England Waste Services of Vermont en mars 2017 pour l'agrandissement du site à Coventry. Ce projet (communément appelé « phase VI ») porte sur une superficie de 51 acres qui jouxte un large complexe de milieux humides riverains de la rivière Black, un important tributaire du lac Memphrémagog.

Il faut savoir que le lac Memphrémagog sert de réservoir d'eau potable pour plus de 175 000 personnes au Québec. Les Villes de Magog et de Sherbrooke, l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, le Canton de Potton (secteur Owl's Head) et le Club Hermitage (Magog) y puisent leur eau. Cependant, comme il n'y a aucune prise d'eau publique du côté américain, le lac ne bénéficie pas de la protection que l'on accorde aux lacs qui sont reconnus comme des réservoirs d'eau potable aux États-Unis.

La MRC de Memphrémagog, qui représente dix-sept municipalités dont cinq occupent les rives du lac, soit le Canton de Potton, le Canton de Stanstead, Austin, la Ville de Magog et Saint-Benoît-du-Lac, est active dans ce dossier depuis plus de quinze ans. Elle a présenté plusieurs mémoires et témoignages en collaboration avec la Ville de Sherbrooke, notamment lors de la procédure d'autorisation de la phase IV (en 2003). Elle avait alors sollicité l'appui de différentes instances provinciales, fédérales et bipartites, sans obtenir d'appui concret.

C'est donc avec un grand intérêt que les représentants de la MRC, de la Ville de Sherbrooke et de la Ville de Magog ont accueilli l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre du Développement international, Mme Johanne Gauvin, adjointe principale de M. Denis Paradis, député de Brome-Missisquoi, M. Sylvain Fabi, directeur des affaires transfrontalières chez Affaires mondiales Canada, ainsi que M. Robert Benoit, président du Memphrémagog Conservation Inc. La rencontre a permis de faire le point sur les préoccupations municipales, à savoir : le traitement des eaux de lixiviation par l'usine municipale de traitement des eaux usées de Newport, la demande d'agrandissement pour la phase V (déposée en 2005 et restée en suspens) et la mise en place d'un fonds de post-post-fermeture afin d'assurer la sécurité du site pendant plus de trente ans après la cessation des activités. Ces préoccupations ont d'ailleurs déjà été communiquées aux instances américaines concernées dans le cadre des consultations publiques.

À la fin de la rencontre, tous s'entendaient pour dire qu'une action concertée des intervenants serait bénéfique. La reconnaissance du lac Memphrémagog par le Vermont comme réservoir d'eau potable contribuerait à la protection durable du lac, pour les générations actuelles et futures.

– 30 –

Sources :

Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

Jacques Demers
Préfet
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292

Lisette Maillé
Présidente, Comité consultatif en développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388